

Propositions pour simplifier le modèle du bulletin de paie

Définir un nouveau bulletin de paie unique, mensuel et simplifié : A partir du modèle français existant

Données du contrat de travail

Détails du Brut

Détails des prélèvements sociaux et exonérations

Détails des cotisations salariales et patronales

Détails des versements et retenues

Détails fiscaux

BULLETIN DE PAIE				
Avant				
Dénomination entreprise Complément adresse Adresse Code postal Ville Code NAF / APE N° SIREN Convention collective	Matricule Emploi occupé Classification Ancienneté Forfait jour	Adresse Code postal Ville	NOM et Prénom Salarie Complément adresse Adresse Code postal Ville	Période de paie Référence bulletin
ELEMENTS DE REMUNERATION				
	Base	Taux	Montant	
Salaire de base	151,67	11,8500	1 766,96	
Retenue pour absence				
Date de congés payés				
Avantage en nature				
Heures supplémentaires majorées de 25%	10,00	14,5625	145,63	
Heures supplémentaires majorées de 50%				
Indemnité de congés payés				
Primes diverses				
Primes exonérées [Et autres]				
MONTANT BRUT	1 912,58			
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES				
	Base	Taux	Salarie	Employeur
Santé	1912,58			133,88
Sécurité Sociale Maladie Maternité Invalidité Décès	1912,58			38,25
Complémentaire garanties frais de santé obligatoire	1912,58	2,000%	38,25	
Prévoyance complémentaire collective	1912,58	1,500%	28,69	
Accidents du travail & maladies professionnelles	1912,58			26,01
Retraite	1912,58			
Sécurité Sociale Vieillesse plafonnée	1912,58	0,400%	7,65	38,63
Sécurité Sociale Vieillesse déplafonnée	1912,58	6,900%	131,97	163,53
Retraite complémentaire, CEG TI	1912,58	4,010%	76,69	114,95
Sécurité Sociale Famille	1912,58			65,98
Assurance chômage	1912,58			80,33
Apec	1912,58	0,024%	0,46	0,69
Autres charges dues par l'employeur	1912,58			67,82
Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective	1912,58			
CSG déductible sur les revenus d'activités	783,85	6,800%	121,30	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	133,85	2,900%	51,73	
CSG/CRDS sur les revenus non imposables	15,63	9,700%	14,13	
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES			-470,87	758,76
EXONÉRATIONS ET ALLÈGÈMENTS DE COTISATIONS				-16,47
MONTANT NET SOCIAL	1 458,18			
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES				
	Base	Taux	Salarie	Employeur
Prévoyance complémentaire, Incapacité, Invalidité, Autres	1912,58	1,000%	-19,13	19,13
Retraite supplémentaire				
REMBOURSEMENTS ET DÉDUCTIONS DIVERSES				
	Base	Taux	Salarie	Employeur
Frais de transports	36,40	50,000%	43,20	43,20
Titres-restaurant		-3,6	-75,60	113,40
Chèques vacances			0,00	0,00
Déduction Acompte versé			0,00	0,00
Saisie sur arrêt			0,00	0,00
Remboursement frais professionnels			0,00	0,00
Indemnités Kilométriques			0,00	0,00
Indemnités Vélo			0,00	0,00
Indemnités Télétravail			0,00	0,00
JSS Subrogées nettes			0,00	0,00
Indemnité de licenciement			0,00	0,00
[Et autres]...			0,00	0,00
MONTANT NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU	1 406,65			
IMPOT SUR LE REVENU				
	Base	Taux	Salarie	
Montant net imposable			1 472,51	
Montant net des HC(HS)/RTT exonérées			162,10	
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE	1 472,51	10,000%	-147,25	
MONTANT NET A PAYER (en Euros)	1 259,40			
TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR	2 345,25			

Inchangés

Inchangé

option 1 élèvements sociaux agrégés ou réduits à 1 ligne

option 2 Détails des cotisations salariales et patronales ou salariales uniquement

option 3

Détail de l'impôt prélevé (Taux et Montant de PAS) et du Net Fiscal

BULLETIN DE PAIE				
Après				
DÉNOMINATION ENTREPRISE COMPLÉMENT ADRESSE ADRESSE CODE POSTAL VILLE CODE NAF / APE N° SIREN CONVENTION COLLECTIVE	MATRICULE EMPLOI OCCUPÉ CLASSIFICATION ANCIENNETÉ FORFAIT JOUR	ADRESSE CODE POSTAL VILLE	NOM ET PRENOM SALARIE COMPLÉMENT ADRESSE ADRESSE CODE POSTAL VILLE	PÉRIODE DE PAIE RÉFÉRENCE BULLETIN
ELEMENTS DE REMUNERATION				
	BASE	TAUX	MONTANT	
SALAIRE DE BASE	151,67	11,6500	1 766,96	
RETENUE POUR ABSENCE				
DATE DE CONGÉS PAYÉS				
AVANTAGE EN NATURE				
HEURES SUPPLÉMENTAIRES MAJORÉES DE 25%	10,00	14,5625	145,63	
HEURES SUPPLÉMENTAIRES MAJORÉES DE 50%				
INDEMNITÉ DE CONGÉS PAYÉS				
PRIMES DIVERSES				
PRIMES EXONÉRÉES [ET AUTRES]...				
MONTANT BRUT	1 912,58			
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES				
			SALARIE	EMPLOYEUR
SECURITE SOCIALE			-139,62	433,77
PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE			-66,94	66,94
RETRAITE COMPLEMENTAIRE			-76,69	114,95
ASSURANCE CHOMAGE			-0,46	81,02
AUTRES CONTRIBUTIONS ET CHARGES				62,08
CSG/CRDS			-187,34	
EXONERATION, REDUCTIONS ET ALLÈGÈMENT			16,47	-501,81
MONTANT NET SOCIAL	1 457,99			
AUTRES VERSEMENT OU REVENUS SUR SALAIRES				
			SALARIE	EMPLOYEUR
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES			-19,13	21,04
FRAIS DE TRANSPORTS			43,20	43,20
TITRES-RESTAURANT			-75,60	113,40
DÉDUCTION ACOMPTÉ VERSÉ				
SAISIE ARRÊT SUR SALAIRE				
REMBOURSEMENT FRAIS PROFESSIONNELS				
INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES				
INDEMNITÉS VÉLO				
INDEMNITÉS TÉLÉTRAVAIL				
JSS SUBROGÉES NETTES				
INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT				
[ET AUTRES]...				
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE	10,000%		-147,24	
MONTANT NET PAYÉ (en Euros)	1 259,51			
MONTANT NET FISCAL	1 472,38			

Zoom sur le milieu et le bas du bulletin

Option 1 :

Prélèvements sociaux réduits aux principaux risques obligatoires

Après

Avant

MONTANT BRUT		1 912,58			
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES		Base	Taux	Salarié	Employeur
Santé					
Sécurité Sociale Maladie Maternité Invalidité Décès		1912,58			139,62
Complémentaire garanties frais de santé obligatoire		1912,58	2,000%	38,25	38,25
Prévoyance complémentaire collective		1912,58	1,500%	28,69	28,69
Accidents du travail & maladies professionnelles					
		1912,58			26,01
Retraite					
Sécurité Sociale Vieillesse plafonnée		1912,58	0,400%	7,65	38,63
Sécurité Sociale Vieillesse déplafonnée		1912,58	6,900%	131,97	163,53
Retraite complémentaire, CEG T1		1912,58	4,010%	76,69	114,95
Sécurité Sociale Famille		1912,58			65,98
Assurance chômage		1912,58			80,33
Apec		1912,58	0,024%	0,46	0,69
Autres charges dues par l'employeur					
Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective					
CSG déductible sur les revenus d'activités		1785,76	6,800%	121,43	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1785,76	2,900%	51,79	
CSG/CRDS sur les revenus non imposables		145,63	9,700%	14,13	
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES				-471,06	758,76
EXONÉRATIONS ET ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS				16,47	-501,81
MONTANT NET SOCIAL		1 457,99			
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES INDIVIDUELLES		Base	Taux	Salarié	Employeur
Prévoyance complémentaire, Incapacité, Invalidité, Décès, Autres					
Retraite supplémentaire					
		1912,58	1,000%	-19,13	21,04
REMBOURSEMENTS ET DÉDUCTIONS DIVERSES		Base	Taux	Salarié	Employeur
Frais de transports					
		86,40	50,000%	43,20	43,20
Titres-restaurant					
		21	-3,6	-75,60	113,40
Déduction Acompte versé					
				0,00	0,00
Saisie arrêt sur salaire					
				0,00	0,00
Remboursement frais professionnels					
				0,00	0,00
Indemnités Kilométriques					
				0,00	0,00
Indemnités Vélo					
				0,00	0,00
Indemnités Télétravail					
				0,00	0,00
IJSS Subrogées nettes					
				0,00	0,00
Indemnité de licenciement					
				0,00	0,00
... [Et autres]...					
				0,00	0,00
MONTANT NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU				1 406,47	
IMPOT SUR LE REVENU		Base	Taux	Salarié	
Montant net imposable				1 472,38	
Montant net des HC/HS/RTT exonérées				162,10	
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE		1 472,38	10,000%	-147,24	
MONTANT NET A PAYER (en Euros)				1 259,23	
TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR				2 347,16	

MONTANT BRUT		1 912,58	
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES		SALARIÉ	EMPLOYEUR
SECURITE SOCIALE			
		-139,62	433,77
PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE			
		-66,94	66,94
RETRAITE COMPLEMENTAIRE			
		-76,69	114,95
ASSURANCE CHÔMAGE			
		-0,46	81,02
AUTRES CONTRIBUTIONS ET CHARGES			
			62,08
CSG/CRDS			
		-187,34	
EXONERATION, REDUCTIONS ET ALLEGEMENTS			
		16,47	-501,81
MONTANT NET SOCIAL		1 457,99	
AUTRES VERSEMENT OU RETENUES SUR SALAIRES		SALARIÉ	EMPLOYEUR
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES			
		-19,13	21,04
FRAIS DE TRANSPORTS			
		43,20	43,20
TITRES-RESTAURANT			
		-75,60	113,40
DÉDUCTION ACOMPTE VERSÉ			
SAISIE ARRÊT SUR SALAIRE			
REMBOURSEMENT FRAIS PROFESSIONNELS			
INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES			
INDEMNITÉS VÉLO			
INDEMNITÉS TÉLÉTRAVAIL			
IJSS SUBROGÉES NETTES			
INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT			
... [ET AUTRES]...			
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE		10,000%	-147,24
MONTANT NET PAYÉ (en Euros)		1 259,23	
MONTANT NET FISCAL		1 472,38	

A noter : Dans ce cadre les libellés du bulletin de paie ne faisant plus l'objet d'une norme, le renvoi vers le site [service-public](http://www.service-public.fr) ne serait plus obligatoire.

Il serait envisagé de substituer cette mention obligatoire par un renvoi vers le [portail numérique des droits sociaux](#).

Document à conserver sans limitation de durée.

Pour vérifier vos droits sociaux, se reporter au site internet www.mesdroitssociaux.gouv.fr, rubrique "Vos ressources".

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique cotisations salariales.

Option 2 : Ensemble des prélèvements sociaux agrégés sur une seule et unique ligne

Avant

Après

MONTANT BRUT		1 912,58		
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES				
	Base	Taux	Salarié	Employeur
Santé				
Sécurité Sociale Maladie Maternité Invalidité Décès	1912,58		38,25	139,62
Complémentaire garanties frais de santé obligatoire	1912,58	2,000%	38,25	38,25
Prévoyance complémentaire collective	1912,58	1,500%	28,69	28,69
Accidents du travail & maladies professionnelles				
	1912,58			26,01
Retraite				
Sécurité Sociale Vieillesse plafonnée	1912,58	0,400%	7,65	38,63
Sécurité Sociale Vieillesse déplafonnée	1912,58	6,900%	131,97	163,53
Retraite complémentaire, CEG T1	1912,58	4,010%	76,69	114,95
Sécurité Sociale Famille				
	1912,58			65,98
Assurance chômage				
Apec	1912,58	0,024%	0,46	0,69
Autres charges dues par l'employeur				
Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective				
CSG déductible sur les revenus d'activités	1785,76	6,800%	121,43	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1785,76	2,900%	51,79	
CSG/CRDS sur les revenus non imposables	145,63	9,700%	14,13	
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES			-471,06	758,76
EXONÉRATIONS ET ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS			16,47	-501,81
MONTANT NET SOCIAL		1 457,99		
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES INDIVIDUELLES				
	Base	Taux	Salarié	Employeur
Prévoyance complémentaire, Incapacité, Invalidité, Décès, Autres	1912,58	1,000%	-19,13	21,04
Retraite supplémentaire				
REMBOURSEMENTS ET DÉDUCTIONS DIVERSES				
	Base	Taux	Salarié	Employeur
Frais de transports	86,40	50,000%	43,20	43,20
Titres-restaurant	21	-3,6	-75,60	113,40
Déduction Acompte versé			0,00	0,00
Saisie arrêt sur salaire			0,00	0,00
Remboursement frais professionnels			0,00	0,00
Indemnités Kilométriques			0,00	0,00
Indemnités Vélo			0,00	0,00
Indemnités Télétravail			0,00	0,00
IJSS Subrogées nettes			0,00	0,00
Indemnité de licenciement			0,00	0,00
... [Et autres]...			0,00	0,00
MONTANT NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			1 406,47	
IMPOT SUR LE REVENU				
	Base	Taux	Salarié	
Montant net imposable			1 472,38	
Montant net des HC/HS/RTT exonérées			162,10	
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE	1 472,38	10,000%	-147,24	
MONTANT NET A PAYER (en Euros)			1 259,23	
TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR			2 347,16	

MONTANT BRUT		1 912,58	
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES			
	SALARIÉ	EMPLOYEUR	
PRELEVEMENTS SOCIAUX	-454,59	256,94	
MONTANT NET SOCIAL		1 457,99	
AUTRES VERSEMENT OU RETENUES SUR SALAIRES			
	SALARIÉ	EMPLOYEUR	
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES			
	-19,13	21,04	
FRAIS DE TRANSPORTS			
	43,20	43,20	
TITRES-RESTAURANT			
	-75,60	113,40	
DÉDUCTION ACOMPTE VERSÉ			
SAISIE ARRÊT SUR SALAIRE			
REMBOURSEMENT FRAIS PROFESSIONNELS			
INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES			
INDEMNITÉS VÉLO			
INDEMNITÉS TÉLÉTRAVAIL			
IJSS SUBROGÉES NETTES			
INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT			
... [ET AUTRES]...			
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE		10,000%	-147,24
MONTANT NET PAYÉ (en Euros)		1 259,23	2 347,16
MONTANT NET FISCAL		1 472,38	

Document à conserver sans limitation de durée.
 Pour vérifier vos droits sociaux, se reporter au site internet www.mesdroitssociaux.gouv.fr, rubrique "Vos ressources".

A noter : Dans ce cadre les libellés du bulletin de paie ne faisant plus l'objet d'une norme, le renvoi vers le site service-public ne serait plus obligatoire.
 Il serait envisagé de substituer cette mention obligatoire par un renvoi vers le [portail numérique des droits sociaux](http://portail-numerique-des-droits-sociaux).

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public, rubrique cotisations salariales.

Option 3 : Détails des seules cotisations salariales uniquement (suppression des part employeurs)

Avant

Après

MONTANT BRUT		1 912,58		
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES				
	Base	Taux	Salarié	Employeur
Santé				
Sécurité Sociale Maladie Maternité Invalidité Décès	1912,58			139,62
Complémentaire garanties frais de santé obligatoire	1912,58	2,000%	38,25	38,25
Prévoyance complémentaire collective	1912,58	1,500%	28,69	28,69
Accidents du travail & maladies professionnelles				
	1912,58			26,01
Retraite				
Sécurité Sociale Vieillesse plafonnée	1912,58	0,400%	7,65	38,63
Sécurité Sociale Vieillesse déplafonnée	1912,58	6,900%	131,97	163,53
Retraite complémentaire, CEG T1	1912,58	4,010%	76,69	114,95
Sécurité Sociale Famille	1912,58			65,98
Assurance chômage				
Apec	1912,58	0,024%	0,46	80,33
Autres charges dues par l'employeur				
Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective				
CSG déductible sur les revenus d'activités	1785,76	6,800%	121,43	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1785,76	2,900%	51,79	
CSG/CRDS sur les revenus non imposables	145,63	9,700%	14,13	
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES			-471,06	58,76
EXONÉRATIONS ET ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS			16,47	-501,81
MONTANT NET SOCIAL		1 457,99		
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES INDIVIDUELLES				
	Base	Taux	Salarié	Employeur
Prévoyance complémentaire, Incapacité, Invalidité, Décès, Autres	1912,58	1,000%	-19,13	21,14
Retraite supplémentaire				
REMBOURSEMENTS ET DÉDUCTIONS DIVERSES				
	Base	Taux	Salarié	Employeur
Frais de transports	86,40	50,000%	43,20	43,20
Titres-restaurant	21	-3,6	-75,60	113,40
Déduction Acompte versé			0,00	0,00
Saisie arrêt sur salaire			0,00	0,00
Remboursement frais professionnels			0,00	0,00
Indemnités Kilométriques			0,00	0,00
Indemnités Vélo			0,00	0,00
Indemnités Télétravail			0,00	0,00
IJSS Subrogées nettes			0,00	0,00
Indemnité de licenciement			0,00	0,00
... [Et autres]...			0,00	0,00
MONTANT NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			1 406,47	
IMPOT SUR LE REVENU				
	Base	Taux	Salarié	
Montant net imposable			1 472,38	
Montant net des HC/HS/RTT exonérées			162,10	
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE	1 472,38	10,000%	-147,24	
MONTANT NET A PAYER (en Euros)			1 259,23	
TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR				2 347,16

MONTANT BRUT		1 912,58	
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES		-454,59	
MONTANT NET SOCIAL		1 457,99	
AUTRES VERSEMENT OU RETENUES SUR SALAIRES			
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES		-19,13	
FRAIS DE TRANSPORTS		43,20	
TITRES-RESTAURANT		-75,60	
DÉDUCTION ACOMPTE VERSÉ			
SAISIE ARRÊT SUR SALAIRE			
REMBOURSEMENT FRAIS PROFESSIONNELS			
INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES			
INDEMNITÉS VÉLO			
INDEMNITÉS TÉLÉTRAVAIL			
IJSS SUBROGÉES NETTES			
INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT			
... [ET AUTRES]...			
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE		10,000%	-147,24
MONTANT NET PAYÉ (en Euros)		1 259,23	
MONTANT NET FISCAL		1 472,38	

Document à conserver sans limitation de durée.

Pour vérifier vos droits sociaux, se reporter au site internet www.mesdroits sociaux.gouv.fr, rubrique "Vos ressources".

A noter : Dans ce cadre les libellés du bulletin de paie ne faisant plus l'objet d'une norme, le renvoi vers le site service-public ne serait plus obligatoire.
Il serait envisagé de substituer cette mention obligatoire par un renvoi vers le [portail numérique des droits sociaux](http://portail numerique des droits sociaux).

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr, rubrique cotisations salariales.